

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 62 (1970)
Heft: 11

Artikel: Une page d'histoire
Autor: Bergeron, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une page d'histoire

Par A. Bergeron, secrétaire général de la CGT Force ouvrière, Paris

La mort du Général de Gaulle marque à la fois la fin « d'une manière de gouverner » et d'une période de l'histoire. Quelle que soit l'opinion qu'on porte sur la politique de ces dernières années, nul ne contestera le rôle que l'homme a joué durant la guerre, à un moment où tout semblait devoir crouler sous les coups des armées de Hitler. Pour cela – comme l'a justement écrit Pierre Mendès-France – il faut saluer la mémoire de celui qui, lors d'un orage, où ils faillirent sombrer, anima le combat pour l'honneur et pour la liberté.

Le 30 janvier 1944, à Brazzaville, de Gaulle « engagea les peuples d'outre-mer dans la route des temps nouveaux ». Sans doute présentait-il que la période coloniale touchait à son terme. Avait-il alors imaginé les formes d'un système qui aurait à la fois garanti le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et laissé subsister des liens plus ou moins étroits entre la métropole et ce qui constituait alors l'Empire français ? Les contradictions du contexte politique d'après la Libération l'empêchèrent-elles de s'engager dans la voie d'une rapide et complète décolonisation ? Lors de son retour au pouvoir, ayant, comme il nous le dit un jour, assuré sa propre reconversion, se contenta-t-il de tirer les conséquences des événements ou, au contraire, les utilisa-t-il pour imposer ce qu'il portait en lui ? Quoi qu'il en soit on conviendra que le problème n'était pas simple.

Le Général de Gaulle était, dit-on, hanté par l'idée que la France pourrait être un jour entraînée malgré elle dans un nouveau conflit mondial, du fait du mécanisme des alliances. Sa vision des problèmes internationaux explique les orientations d'une politique étrangère dont nous avons contesté maints aspects, qu'il s'agisse des relations Est-Ouest, de l'Europe ou du Moyen-Orient.

Robert Bothereau disait un jour que de Gaulle était « démocrate à sa manière ». Il croyait plus au référendum, à la consultation directe, qu'aux mécanismes parlementaires. Les faits ont montré que cela pouvait être, ô combien !, dangereux.

Portant sincèrement en lui l'idée de « participation » il tenta – par référendum – de faire admettre une réforme institutionnelle qui, dans son esprit, l'aurait facilitée. Mais, telle qu'il l'avait conçue, cette réforme mettait en cause notre conception du syndicalisme. On sait ce qui s'est produit.

L'histoire jugera l'action du Général de Gaulle. Nous avons, quant à nous, rendu hommage à l'homme qui joua un rôle souvent déterminant dans des périodes tragiques pour la France.